

DECRET N° 2016-306 DU 27 MAI 2016

portant nomination au Ministère
de l'Economie et des Finances.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu** le décret n° 2016-264 du 06 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
- Vu** sur proposition du Ministre de l'Economie et des Finances ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 18 mai 2016,

DECRETE :

Article 1^{er} : Les personnes dont les noms suivent sont nommées aux fonctions ci-après, au Ministère de l'Economie et des Finances.

Il s'agit de :

- 1- **Monsieur Joël ZODJIHOUE** : Secrétaire Général du Ministère ;
- 2- **Monsieur Hermann Paterson Homagnissin HOUNKANRIN** : Directeur de l'Administration et des Finances ;
- 3- **Monsieur Désiré AÏHOU** : Conseiller Technique Juridique ;
- 4- **Monsieur Jean TOBOULA** : Conseiller Technique au Budget ;
- 5- **Monsieur Gilbert Tolodji EDAH** : Conseiller Technique aux Affaires Fiscales ;
- 6- **Gilles GUERARD** : Directeur Central de la supervision des régies financières ;
- 7- **Dieudonné B. DAHOUN** : Directeur Central de la supervision de la dépense publique ;
- 8- **Thomas AZANDOSSESSI** : Directeur Général des participations de l'Etat et de la dénationalisation ;
- 9- **Monsieur Nicolas YENOUSI** : Directeur Général des Impôts ;

10- **Monsieur Amadou Djibril LABIOU** : Directeur du Matériel et de la Logistique ;

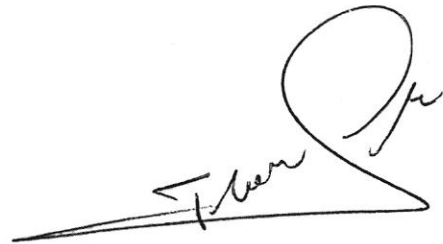
11- **Inspecteur des Douanes Pierre C. TOSSOU** : Directeur Général des Douanes et Droits Indirects ;

12- **Inspecteur des Douanes Philibert OYENIRAN** : Directeur Général Adjoint des Douanes et Droits Indirects.

Article 2 : Le présent décret prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 27 mai 2016

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



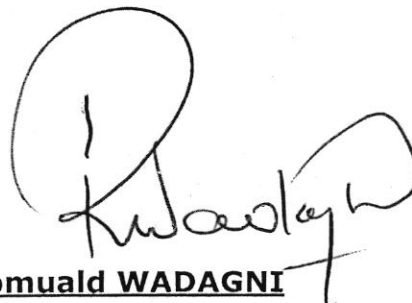
Patrice TALON

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général
de la Présidence de la République,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie et des Finances,



Romuald WADAGNI